



## Rapport sur le rendement environnemental 2012

Depuis 1997, l'Administration poursuit le travail entrepris jusque-là par Transports Canada avant de lui confier l'exploitation de l'aéroport en vertu d'un accord de cession de bail. L'Administration a publié le premier rapport exhaustif sur son rendement environnemental en 2007, suivi de rapports en 2008, 2010 et 2011. Ces rapports ont alors fait état de son rendement en regard des objectifs qu'elle s'était fixés et des réalisations ou améliorations requises pour minimiser l'incidence de ses activités sur l'environnement, tout en gardant à l'esprit que sa première priorité demeure la sécurité. Le rendement environnemental de l'Administration s'inscrit étroitement dans la politique sur l'Engagement de responsabilité sociale de l'Administration de l'aéroport international Macdonald-Cartier d'Ottawa, laquelle est disponible sur demande.

Voici un aperçu des résultats de 2012.

### QUALITÉ DES EAUX PLUVIALES

#### *Dégivrage des aéronefs (utilisation d'éthylène glycol)*

##### **Objectif 2012**

Aucun dépassement de la ligne directrice

##### **Rendement**

Aucun dépassement en 2012. Aucun dépassement de la Ligne directrice sur le glycol (100 mg/l) depuis l'hiver 2005-2006 à l'intérieur des limites de la propriété.



##### **Objectif 2013**

Aucun dépassement

##### **Méthode**

Poursuivre les contrôles et rectifier tout problème identifié

#### *Utilisation d'urée pour le dégivrage de la piste/de la voie de circulation/de l'aire de trafic*

##### **Objectif 2012**

Aucun dépassement de la ligne directrice

##### **Rendement**

Aucun dépassement en 2012. Aucun dépassement de la ligne directrice sur l'ammoniac non ionisé (0,1 mg/l) depuis l'hiver 2001-2002. Nota : L'urée se transforme en azote ammoniacal non ionisé.



##### **Objectif 2013**

Aucun dépassement

##### **Méthode**

Poursuivre l'utilisation de produits de remplacement

*Avitaillement, entretien de l'équipement, préparation des aéronefs (déversements)*

**Objectif 2012**

Moins de 0,25 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété

**Rendement**

En 2012, 0,77 déversement a été enregistré par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,88 en 2011, de 0,82 en 2010, et de 0,56 en 2009). Il n'y a eu aucune incidence de déversement hors de la propriété et la moindre incidence de déversement sur la propriété a été signalée et corrigée. Tous les déversements signalés sont survenus sur une surface dure et ont été nettoyés avant de pénétrer dans le sol ou dans l'eau de surface.



**Objectif 2013**

0,25 déversement par 1 000 mouvements d'aéronefs et aucune incidence de déversement hors de la propriété  
Traiter le sol contaminé en raison d'une sortie de piste

**Méthode**

Entretien de l'équipement et sensibilisation des employés

*Construction et démolition de bâtiments*

**Objectif 2012**

Aucune incidence environnementale significative

**Rendement**

La réfection de la piste 07/25 a été complétée sans impact environnemental significatif en raison des mesures de contrôle appliquées.



**Objectif 2013**

Aucune incidence environnementale significative

**Méthode**

Réaliser les évaluations environnementales le plus tôt possible et mettre en œuvre les mesures d'atténuation

**QUALITÉ DES EAUX SOUTERRAINES**

*Anciens réservoirs de stockage des combustibles, utilisation de produits de dégivrage*

**Objectif 2012**

Suivre le programme de surveillance des eaux souterraines de l'Administration

**Rendement**

Le programme de contrôle des eaux souterraines a été suivi à quelques exceptions près en raison de la destruction ou de l'impossibilité de localiser certains puits de surveillance.



**Objectif 2013**

Revoir et mettre en œuvre le programme de surveillance des eaux souterraines

**Méthode**

Procéder aux prélèvements d'échantillons prévus et actualiser le programme de surveillance des eaux souterraines s'il y a lieu. Poursuivre la mise en œuvre du programme de contrôle des eaux souterraines

## GESTION DU BRUIT DES AÉRONEFS

### *Atterrissages, décollages et survols*

#### Objectif 2012

Réduire les plaintes à 0,45 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs<sup>1</sup>

#### Rendement

En 2012, 0,47 plainte a été enregistrée par 1 000 mouvements d'aéronefs (en regard de 0,5 en 2011, de 0,61 en 2010, et de 0,41 en 2009). Aucune violation des procédures d'atténuation du bruit n'a été enregistrée depuis 2005. En 2012, la piste 07/25 a été fermée de juin à septembre pour sa réfection. Ces travaux ont entraîné la réorientation du trafic aérien au-dessus de quartiers en temps normal épargnés par le bruit des aéronefs. En prévision de ces travaux et durant leur déroulement, l'Administration de l'aéroport a mené une campagne d'information qui a permis de réduire le nombre de plaintes reliées à ce projet à 91. En tenant compte de ces 91 plaintes, il y a eu 1,2 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs.



#### Objectif 2013

Réduire les plaintes à 0,45 plainte par 1 000 mouvements d'aéronefs<sup>1</sup>

#### Méthode

Donner suite aux demandes d'information en temps opportun, travailler de concert avec la Ville d'Ottawa pour s'assurer que les principes de la zone d'influence d'exploitation de l'aéroport d'Ottawa (ZIEAO) soient respectés et œuvrer de concert avec NAV CANADA à l'atténuation du bruit autant que possible

## GESTION DES MATIÈRES DANGEREUSES

### *Déchets provenant des bâtiments et de l'entretien de l'équipement*

#### Objectif 2012

Poursuivre le recyclage de la totalité des matières dangereuses

#### Rendement

En 2012, la totalité des matières dangereuses ont été recyclées, y compris : 8 kg d'aérosols; 127 kg de batteries; 130,5 kg d'accumulateurs au plomb-acide; 21 475 pieds de tubes fluorescents; 275 kg de lampes aux halogénures métalliques; 100 ballasts de lampes usagés; 650 lampes fluorescentes compactes; 110 l de naphta; 4 139 l d'huiles usées; 1 545 l de peinture; et près de 2 000 kg de déchets électroniques.



#### Objectif 2013

Continuer à recycler la totalité des matières dangereuses

#### Méthode

S'assurer que les matières dangereuses recyclables sont recyclées et surveiller les efforts de recyclage

## ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES

*Les projets auxquels pourrait s'appliquer la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*

### Objectif 2012

Continuer à évaluer les projets selon l'esprit de la loi

### Rendement

Tous les projets auxquels pouvait s'appliquer la LCEE ont été évalués.



### Objectif 2013

Évaluer tous les projets conformément à la LCEE 2012

### Méthode

Assurer un contrôle des projets par l'entremise du comité technique de l'aéroport et du processus d'obtention de permis de modification d'installation et mener à bien l'évaluation environnementale requise

## RÉDUCTION/RECYCLAGE DES DÉCHETS

*Déchets générés par les aéronefs, les restaurants, l'entretien des installations, des aires publiques et les bureaux*

### Objectif 2012

Porter le taux de réorientation de l'ensemble des déchets à 35 %, exclusion faite des matières dangereuses

### Rendement

En 2012, le taux de réorientation enregistré a été de 28 % (par rapport à 18 % en 2006). Ce pourcentage ne prend pas en compte le recyclage des matières dangereuses ni d'autres initiatives telle que la réduction de l'utilisation de matières (distributeur de serviettes de papier).



### Objectif 2013

Continuer à maintenir un taux de réorientation des déchets à 28 %, exclusion faite des matières dangereuses. (La diminution de cet objectif est redevable à l'impossibilité de recycler des déchets provenant de l'extérieur du Canada en raison de la réglementation en vigueur.)

### Méthode

Ouvrer avec les lignes aériennes, les concessionnaires et le public afin de sensibiliser davantage chacun au recyclage et créer des programmes de réduction des déchets.

## QUALITÉ DE L'AIR

*Émissions des véhicules, des aéronefs et des bâtiments*

### Objectif 2012

Aucune augmentation des émissions de gaz à effet de serre découlant des activités de l'Administration

### Rendement

En 2012, les émissions de gaz à effet de serre relevant du contrôle de l'Administration de l'aéroport ont été estimées à 10 251 tonnes (en regard de 10 106 tonnes en 2011 et de 9 456 tonnes en 2010). Il convient de souligner que les émissions varient grandement en fonction des conditions météorologiques.



### Objectif 2013

Ramener les émissions au niveau de 2010 ou à 9 456 tonnes

### Méthode

Élaborer un plan de réduction des émissions de gaz à effet de serre et en amorcer la mise en œuvre

## INITIATIVES ÉCOLOGIQUES

### Approvisionnements

#### Objectif 2012

Privilégier l'utilisation de produits écologiques

#### Rendement

En 2006, l'Administration a remplacé autant qu'elle a pu ses produits de nettoyage et d'entretien par des produits écologiques. Cette pratique se poursuit depuis.



#### Objectif 2013

Continuer à privilégier les produits écologiques

#### Méthode

Continuer à promouvoir les achats écologiques

## SENSIBILISATION

### Formation

#### Objectif 2012

Mener à bien la formation de sensibilisation

#### Rendement

La formation a été complétée à certains égards en fonction des besoins spécifiques. La matrice de sensibilisation et de formation a été élaborée.



#### Objectif 2013

Mettre en œuvre la formation relative aux procédures normales d'exploitation (PNE)

#### Méthode

Suivre la matrice

## EFFICIENCE ÉNERGÉTIQUE<sup>2</sup>

### Consommation d'eau

#### Objectif 2012

Réduire la consommation d'eau autant que possible

#### Rendement

La quantité d'eau consommée d'une année à l'autre varie en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2012, la consommation a été de 17,36 m<sup>3</sup> par 1 000 passagers (en regard de 19,51 m<sup>3</sup> en 2011, de 19,6 m<sup>3</sup> en 2010 et de 20 m<sup>3</sup> en 2009). Nous croyons que cette baisse est redevable à des relevés des instruments de mesure plus précis.



#### Objectif 2013

Réduire la consommation d'eau autant que possible

#### Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

### Consommation d'électricité

#### Objectif 2012

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

#### Rendement

La consommation d'électricité varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2012, la consommation d'électricité a été de 5,84 kWh/passager (par rapport à 5,96 kWh en 2011, 5,96 kWh en 2010 et 5,96 kWh en 2009).



#### Objectif 2013

Réduire la consommation d'électricité autant que possible

#### Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

### Consommation de gaz naturel

#### Objectif 2012

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

#### Rendement

La consommation de gaz naturel varie d'une année à l'autre en raison de divers facteurs notamment le nombre de passagers et la météo. En 2012, la consommation de gaz naturel a été de 13,8 m<sup>3</sup> par m<sup>2</sup> de superficie (par rapport à 14,0 m<sup>3</sup> en 2011, 13,8 m<sup>3</sup> en 2010 et 16 m<sup>3</sup> en 2009).



#### Objectif 2013

Réduire la consommation de gaz naturel autant que possible

#### Méthode

Continuer à privilégier les nouvelles technologies sur le marché qui assurent un gain d'efficacité et poursuivre un programme d'entretien proactif qui rehausse l'efficacité énergétique des systèmes mécaniques du bâtiment

L'Administration poursuivra ses efforts en vue d'atteindre les buts et objectifs qu'elle s'est fixés. Certains de ces buts et objectifs sont difficiles à atteindre en raison des nombreux facteurs imprévus et variables qui échappent à son contrôle. L'Administration se concentrera en particulier sur la réduction des déchets et des émissions de gaz à effet de serre.



1 L'AAIMCO a peu de contrôle sur le nombre de plaintes qui lui sont adressées.

2 Pour les résultats antérieurs à 2008, veuillez communiquer avec l'AAIMCO.